

## Épreuve composée

### Sujet national, juin 2014

#### Mobilisation des connaissances

1. Comment la flexibilité du marché du travail peut-elle réduire le chômage ?
2. À quels risques économiques peuvent s'exposer les pays qui mènent une politique protectionniste ?

La question première peut paraître un peu étrange dans la mesure où la recherche de la flexibilité n'a pas pour premier objectif de réduire le chômage. Il faut tenir compte des effets indirects et globaux auxquels peuvent conduire un fonctionnement plus souple du marché du travail et une utilisation plus flexible de la main-d'œuvre dans les entreprises. On insistera sur la réduction des coûts de main-d'œuvre que permet la flexibilité et les effets que cela peut avoir sur la compétitivité de l'entreprise et donc sur la pérennité de ses emplois. La deuxième question peut faire référence soit aux désavantages pour le consommateur de la non-ouverture des frontières (en termes de diversité de l'offre et de niveau de prix), soit aux effets négatifs que la protection vis-à-vis de la concurrence engendre pour la compétitivité des entreprises nationales. On peut aussi évoquer les risques plus « géopolitiques » des mesures de rétorsion mises en œuvre par les pays visés par les barrières protectionnistes.

#### Étude d'un document

*Vous présenterez le document, puis vous comparerez la situation économique des 18-29 ans aux autres tranches d'âge.*

#### Niveau de vie, taux de pauvreté et statut d'activité selon la tranche d'âge en France en 2011

	18-29 ans	30-49 ans	50 ans ou plus	Ensemble (18 ans ou plus) <sup>1</sup>
Niveau de vie <sup>2</sup> médian (en euros, en 2011)	18 150	20 120	20 880	20 000
Taux de pauvreté <sup>3</sup> (en %)	19,4	13,0	10,1	12,7
Répartition par statut d'activité (en %)				
Actifs occupés	55,4	82,3	31,2	53,4
Chômeurs	12,2	6,9	2,2	5,6
Inactifs	32,3	10,9	66,7	41,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, « Les niveaux de vie en 2011 », septembre 2013.

1. Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Ce tableau comporte quelques difficultés d'analyse et de formulation des observations. Ainsi, on prendra garde de ne pas utiliser l'expression « taux de chômage » pour la ligne « chômeurs » : il s'agit ici du ratio chômeurs/population totale et non du ratio chômeurs/population active totale. De même, dans l'analyse des niveaux de vie, on peut préciser qu'il s'agit des revenus « par unité de consommation » selon la méthode utilisée par l'Insee. Enfin, comme il s'agit des revenus médians (et non des revenus moyens), la formulation adoptée devra refléter cette caractéristique de l'indicateur.

#### Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

*À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous démontrerez que la famille peut constituer un frein à la mobilité sociale des individus.*

#### Document 1

La catégorie socioprofessionnelle de l'emploi exercé n'est qu'un indicateur bien imparfait de la reproduction. Cette dernière, en effet, est également visible dans la transmission des diplômes au fil des générations, tout particulièrement dans le cas des titres universitaires.

En 2003 comme en 1993, les enfants nés de parents diplômés sont nettement favorisés dans l'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur. Mais, bien plus encore, leur avantage s'est sensiblement accru en dix ans. En effet, en 1993, parmi les individus âgés de 30 à 39 ans, la probabilité d'être diplômé d'un deuxième ou troisième cycle universitaire était de 5 % pour ceux dont le père ou la mère avaient au plus un certificat d'études primaires (CEP), et de 42 % pour ceux dont au moins un des deux parents était diplômé d'un second ou troisième cycle universitaire, soit une différence de 37 points. Une décennie plus tard, les probabilités sont respectivement de 8 % et de 58 %, soit une différence de 52 points. Ce renforcement du poids du diplôme des parents s'observe également pour les individus dont l'un des parents est diplômé du supérieur court : la différence avec les individus dont les parents avaient au plus un CEP passe de 17 à 29 points.

Le rôle du capital culturel des parents est tel que son poids persiste à origine sociale équivalente, par exemple parmi les enfants de cadres [...]. Dans une société qui fait du diplôme le passeport pour accéder aux meilleurs emplois et aux catégories sociales supérieures, la compétition pour les titres scolaires est un enjeu crucial. De ce point de vue, ce n'est pas à une stabilité de la reproduction qu'il faut conclure, mais bien à une intensification : en dix ans, l'avantage des enfants de parents diplômés de l'enseignement supérieur s'est accru de manière significative. Pour le dire autrement, être issu d'une famille où les ressources culturelles sont faibles devient de plus en plus pénalisant.

Source : C. Peugny, *Le Destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, 2013.

2. Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage en tenant compte de sa taille.

3. Au seuil de 60 % du revenu médian.